



## **Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation**

Vendredi 20 octobre 2023

**Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au vendredi 20 octobre 20h.**

- Point sur l'incendie : Rouen Habitat, propriétaire du site, a déposé une plainte suite à l'incendie dont le bailleur social a été victime. Le parquet de Rouen a communiqué aujourd'hui des éléments suggérant fortement une origine volontaire de l'incendie et permettant d'identifier les auteurs présumés. La Ville comme Rouen Habitat suivront avec attention les suites judiciaires de cette plainte.

- Numéro vert pour les particuliers :

Suite à l'incendie, dès le lundi 2 octobre, Rouen Habitat a fait mettre en place un numéro vert dédié à l'enlèvement des débris chez les particuliers ou dans l'espace public.

Depuis le lancement du numéro vert, 498 appels ont été reçus sur le numéro vert, nécessitant 470 interventions chez les particuliers, toutes réalisées à ce jour. Cette semaine, le volume des appels s'est considérablement réduit (zéro appel ce jour). En accord avec la Ville, Rouen Habitat va donc mettre un terme à ce service, qui a été pleinement utile et efficace pour les habitants, à compter du 23 octobre.

- Suivi du site du sinistre : depuis la fin des opérations de secours, c'est le propriétaire du site, Rouen Habitat, qui a pris le relais et assure le gardiennage et la gestion des décombres.

Comme annoncé lors de la réunion publique dimanche 8 octobre dernier, dans un premier temps un surfactant sera posé ; il formera un film à la surface des décombres, permettant de les 'encapsuler' et donc de limiter drastiquement la propagation éventuelle de fibres (même si à ce jour, sur cinq campagnes de prélèvements d'air, aucune amiante n'a été détectée, cf. infra). Les délais de commande et d'approvisionnement, puis le chantier de pulvérisation du produit, permettent d'envisager une fin des travaux d'encapsulage et sa mise en place d'ici un mois, soit le 15-20 novembre 2023, sous réserve de la validation par les autorités compétentes (services de l'Etat). Alors le système de brumisation sera stoppé, le surfactant assurant la mission de contenir les particules.

Après la pose du surfactant, la seconde phase consistera en l'évacuation des déchets. Rouen Habitat et le maître d'œuvre y travaillent d'ores et déjà. Cette phase sera nécessairement plus longue que la pose du surfactant. Un calendrier précis sera indiqué ultérieurement.

Dans l'attente, la brumisation se poursuit à l'aide de quatre brumisateurs, afin de maintenir les particules au sol.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53

## **-Résultats des analyses : aucune amianté détectée dans l'air**

La dangerosité de l'amiante est liée à son éventuelle inhalation. L'analyse de l'air est donc primordiale. Les six campagnes de prélèvements effectuées jusqu'à présent n'avaient révélé aucune détection d'amiante dans l'air, dans aucun des prélèvements. Tous les résultats d'analyse sont publics, dans leur intégralité, sur le site de la Ville : <https://rouen.fr/evenement/2023/10/dernieres-informations-sur-lincendie-immeubles-dans-quartier-saint-julien>

En complément, quatre pompes ont été posées aux quatre points cardinaux du site de l'incendie, afin de réaliser de contrôles réguliers. Les 1ères mesures réalisées la semaine dernière n'ont détecté aucune présence d'amiante dans l'air, suggérant l'efficacité du système de brumisation.

Conformément au protocole en vigueur, une nouvelle mesure de l'air a été réalisée cette semaine (aux quatre points cardinaux du site de l'incendie), sur une fenêtre de mesure de 24 heures. **Les résultats sont désormais connus : une fois de plus, aucune amiante n'a été détectée.**

Vous trouverez le résultat de ces mesures en annexe de ce communiqué de presse, ainsi que sur le site internet de la Ville.

Ces mesures d'air se poursuivront, à intervalles réguliers, jusqu'à la fin du chantier d'encapsulage du site.

- Réouverture du groupe scolaire Pépinières : objectif le 4 décembre

Notre priorité est et restera toujours la sécurité, civile et sanitaire, de toutes et tous. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé de fermer provisoirement le Groupe scolaire des Pépinières. Nous faisons tout pour rouvrir l'école dans les meilleurs délais, mais nous ne transigerons jamais avec la sécurité. Les différentes phases d'intervention, en particulier l'encapsulage, conduisent à envisager la date de réouverture de l'école au lundi 4 décembre, sous réserve de la négativité des futurs tests à l'amiante.

D'ici là, l'accueil des élèves se poursuivra au sein de l'école Rosa Parks et du gymnase Nelson Mandela.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr) et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.